fond quelques pensées qui n'étaient pas tout-à-fait indignes de celles qu'il empruntait à d'autres. Il écrivait avec facilité, mais son style n'était pas correct. Ensuite il donnait plus ici que son livre ne semblait promettre, car à la critique de nos grammairiens et des écrivains qui ont travaillé sur la langue, il joignait son sentiment sur les Dictionnaires français, tels que celui de l'Académie, celui de Richelet, de Furetière, de Danet, du P. Tachard, etc. Il ajoutait une liste des plus fameux imprimeurs, liste empruntée presque mot à mot aux Jugements des Sçavants par Baillet.

Une autre particularité que l'abbé Joly remarque dans ce livre, c'est que son exemplaire avait des cartons qui formaient deux feuillets, et qu'on avait mis de la page 349 à la page 352 inclusivement. Il soupçonne qu'on obligea l'auteur à faire ces cartons, pour anéantir ce qu'il avait dit, par malignité ou par naïveté, au sujet d'une curieuse approbation de M. de Cohade, Docteur de Sorbonne et Official de l'archevêque de Lyon.

L'abbé Chomel, curé de la paroisse de Saint-Vincent, avait publié un Recueil de plusieurs Lettres familières d'un curé, adressées à d'autres curés. Le livre parut avec une approbation ainsi formulée:

« On se contente ordinairement de trois qualités pour être bon pasteur, d'être appliqué à Dieu, à soi-même et à son troupeau. Elles ne suffisent pas pour M. Chomel, curé de Saint-Vincent de cette Ville; il en ajoute une quatrième, qui est d'être appliqué à tous les Curés de notre France, par un commerce de lettres qui portent avec elles une communication de lumières et de charité; il peut, et il doit prendre pour devise, ces paroles de S. Paul : Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium ecclesiarum. Cet empressement l'engage à des veilles fréquentes et, des courses continuelles, par lesquelles il s'instruit ou il s'informe à fournir et à recevoir des Pratiques, pour adorer les mystères de Jésus-Christ, et des avis pour sanctifier les Paroisses, à donner la composition des potages